

gens pourraient s'acheter une maison mobile et l'installer dans un parc spécialement aménagé à cette fin, ce qui leur éviterait de payer un montant exorbitant pour le terrain. Ils n'auraient qu'à assumer des frais de location qu'ils ont les moyens de payer.

Il est possible d'aller d'un extrême à l'autre. Les maisons mobiles conviennent aux jeunes comme aux vieux. Un grand nombre de nos retraités trouvent maintenant que leurs maisons sont trop grandes. Une maison mobile leur paraîtrait bien plus économique. En outre, leurs maisons mises en vente pourraient servir à ceux dont la famille augmente. Voilà un type de logement qui conviendrait aux gens dont le revenu est modeste.

Le député de Selkirk (M. Whiteway) s'est fait l'écho de la prophétie que M. Teron a formulée il y a un an environ à Calgary. Il a dit qu'une bien faible proportion des Canadiens peuvent espérer être propriétaires un jour de leur maison. C'est une situation tragique pour un pays comme le Canada. Notre pays compte un grand nombre de bonnes et belles maisons. La plupart d'entre nous habitons d'excellentes maisons. Ce n'est pas là cependant quelque chose qui soit de nature à consoler ceux qui se cherchent encore un logement convenable.

Il est un autre sujet qui a longuement retenu notre attention cette semaine; je veux parler du programme d'isolation thermique proposé par le gouvernement. Je me réjouis d'apprendre que les deux provinces qui n'avaient pas souscrit au programme ont finalement été ramenées au bercail par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Gillespie) qui a battu en retraite en leur permettant d'y souscrire sans condition préalable. En d'autres termes, il n'a pas usé à leur égard des mêmes procédés qu'à l'égard des six autres provinces. Je félicite le gouvernement d'avoir supprimé cet obstacle.

J'espère que le gouvernement retiendra cette leçon. Quand il sera à nouveau question des compétences provinciales, j'espère que le gouvernement n'essaiera pas d'user de ce genre de pressions pour obtenir gain de cause. Le mot d'ordre avec les provinces, c'est la coopération et la consultation au lieu de décisions arbitraires.

● (1622)

Le gouvernement fédéral a certainement un rôle à jouer dans le domaine du logement. Il détermine dans une large mesure les conditions du marché de l'habitation, véritable baromètre de la conjoncture. C'est lui qui influe le plus sur les conditions économiques—et vu les circonstances actuelles, je devrais sans doute dire sur la destruction des facteurs économiques essentiels à un marché du logement sain.

Le gouvernement a abusé de son rôle. Au lieu de créer un climat de collaboration entre le ministère fédéral et les provinces, il a fait du chantage. Il doit certainement se rendre compte, comme tous les Canadiens, des tensions entre les provinces et le pouvoir central en matière de compétences. Les relations sont fragiles.

Le premier ministre (M. Trudeau) aime bien les analogies. Il a déjà dit aux Américains que le Canada se trouvait, avec les États-Unis, comme un homme qui aurait un éléphant dans son lit. Je me demande comment il décrirait nos rapports avec les provinces. Mieux encore, je me demande comment certaines provinces décriraient leurs rapports avec le gouvernement fédéral. Je ne pense pas exagérer en disant que ces rapports ne sont pas toujours faciles.

### *Les subsides*

Le gouvernement n'aime probablement pas nous l'entendre dire. Les ministériels se plaisent à se croire des experts en relations fédérales-provinciales. Pourtant, c'est un fait qu'il existe bien des tensions au Canada en ce qui concerne les domaines de compétence. Je ne veux pas dire que toutes les plaintes sont justifiées. Il y a par exemple un gouvernement provincial qui voudrait se retirer complètement de l'association fédérale. Je ne serais pas d'accord pour qu'il le fasse et, j'en suis sûr, la majorité des Canadiens non plus. Cependant, les provinces ont recours à des solutions extrêmes parce que le gouvernement a manqué de souplesse et refusé les compromis.

Le logement est l'un des domaines où il faudrait davantage de consultation et de collaboration réelles. Il y a bien sûr des domaines dans lesquels le gouvernement fédéral peut et doit prendre l'initiative. Je songe par exemple aux hypothèques. Le coût des hypothèques est beaucoup trop élevé au Canada. Aux États-Unis, les taux hypothécaires sont considérablement moins élevés qu'au Canada—il sont inférieurs à 9 p. 100—et les hypothèques sont contractées pour de plus longues périodes, pour jusqu'à 50 ans, si je ne m'abuse. En outre, dans la plupart des États, les intérêts hypothécaires et les frais d'amélioration des maisons sont déductibles aux fins de l'impôt, tout comme les taxes municipales.

Notre comité du logement a proposé un certain nombre de solutions pour remplacer la politique actuelle et elles méritent d'être étudiées par le ministère et l'ensemble du gouvernement—car je sais qu'il faudrait l'approbation des autres ministères. En vertu du programme PAREL, le fédéral accorde des fonds pour aider à améliorer les logements en mauvais état, mais sauf en cas d'accord spécial avec les provinces cette aide n'est accordée qu'aux personnes résidant dans un district PAQ. Dans certaines localités, les limites sont tellement rapprochées qu'une maison peut bénéficier du programme tandis qu'une autre dans la rue voisine ne le pourra pas.

Pour en bénéficier, il faut vivre dans un quartier approuvé. Cela ne présente aucune difficulté dans certains secteurs, mais je représente au gouvernement fédéral deux circonscriptions provinciales, le district territorial de Parry Sound et la municipalité régionale de Muskoka. A Muskoka, un quartier doit être approuvé avant qu'on puisse accorder une subvention en vertu du programme PAREL. Bien des gens m'ont écrit pour se plaindre que telle ou telle municipalité n'avait pas jugé utile de se faire reconnaître comme secteur PAQ. Dans le district de Parry Sound, dans le nord de l'Ontario, cette condition ne s'applique pas. Je ne sais pas exactement quelles sont les dispositions prises dans d'autres provinces, mais pour les régions rurales et les petites villes, et surtout les villages, le gouvernement pourrait dire, il me semble, que si une municipalité ne désire pas en prendre l'initiative à cet égard, nous devrions prêter l'argent à chaque intéressé. Selon moi, ce serait un pas dans la bonne voie qui nous permettrait d'avoir des logements plus nombreux et en meilleur état.

Je sais que le temps passe, monsieur l'Orateur, et que d'autres députés désirent participer au débat. Le ministère chargé du logement et des Affaires urbaines a déjà réalisé certaines choses, mais nous estimons qu'il a encore beaucoup à faire. Prenez le programme d'isolation thermique et la subvention de \$350 accordée dans les régions en dehors de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard. Bon nombre d'entre nous ont été déçus. Je ne nie pas, comme le ministre et